



Lettre électronique mensuelle de la commune de Treffieux – n°25 – 1^{er} mars 2018

La vie municipale

Au conseil municipal du 15 février

- **Adoption du projet de PLU.** Les travaux préparatoires du PLU et de ses annexes sont achevés. Le conseil a voté à l'unanimité moins une abstention « l'arrêt-projet » qui va être soumis pendant trois mois aux services de l'Etat et aux personnes publiques associées. Puis ce sera l'enquête publique au cours de l'été.
- **Convention de forfait communal avec l'OGEC.** Suite à une rencontre avec l'OGEC, assistée de l'UDOGEC et de la Direction diocésaine, il a été convenu pour cette année de reconduire le forfait communal de l'an dernier (679,70 €/élève de Treffieux), dans l'attente de la clôture du premier exercice de fonctionnement de l'école publique. Une convention triennale est en préparation.
- **Lotissement communal.** Compromis de vente avec M. Zidane pour le lot S2 d'une surface de 491 m² à 35 €/m².
- **SMCNA.** A la majorité (6 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions) le conseil a donné un avis favorable à l'enfouissement de déchets inertes provenant de Bourgneuf-en-Mauges, sous réserve que ce nouvel apport n'entraîne aucune dégradation de l'environnement, ni aucune nuisance olfactive ou autre.
- **Intercommunalité.** La CCN vient de recruter un agent « Développement durable ». Elle crée une commission du même nom. Nathalie Pérette et Chantal Chasles en feront partie.

(Tous les détails dans le Bulletin du 1^{er} avril)

Prochain conseil municipal

**jeudi 29 mars (séance du 15 mars annulée)
à 19h30 : vote du budget 2018**

Portail du cimetière volé !



Durant le week-end dernier, un conseiller municipal a signalé la disparition du portail du cimetière. Certaines personnes ont pu croire qu'il avait été enlevé pour entretien. Après une brève enquête, il a bien fallu constater qu'il a été purement et simplement volé par des gens sans scrupule.

Or ce portail en acier galvanisé, de 3,80m de large avec un portillon de 1,20m, était neuf. C'est en juillet 2016 que le conseil municipal avait décidé d'élargir l'accès au cimetière et avait choisi les prestataires : l'entreprise Provost-maçonnerie pour les travaux et l'entreprise MKS de Saffré pour la fourniture du portail.

Le maire a déposé plainte auprès de la gendarmerie de Derval dès le dimanche matin. Si vous aviez connaissance de faits se rapportant à cet acte indigne, merci de le signaler à la mairie de Treffieux (02 40 51 48 19) ou à la gendarmerie de Nozay-Derval (02 40 79 40 17).

Listes électorales

Après les opérations de révision, la commune compte 589 électeurs. Nous vous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales se font tout au long de l'année pour l'année suivante.

Billet d'humeur

PLU : Vous avez dit bureaucratie ?

A l'heure d'internet et de la « dématérialisation » des données, on aurait pu penser que les formalités d'élaboration d'un gros document comme un Plan local d'urbanisme étaient simplifiées.

Il n'en est rien... Après l'adoption du projet par le conseil municipal, il revient maintenant aux services de la mairie de déposer le projet auprès des administrations. Il faut en adresser un en recommandé à la préfecture, pour faire courir le délai de trois mois : tout à fait normal. Mais combien croyez-vous qu'il faut en adresser « simultanément » aux services de la DDTM ? 2, 3, plus ? Vous n'y êtes pas. Il faut adresser 6 dossiers, « papier » (6 à 7 cm d'épaisseur chacun) et 7 autres sous forme de DVD ou de clé USB !

Cela fait donc 14 dossiers ! et quelques ramettes de papier !

Faut-il rappeler à l'administration que tous les documents concernant le PLU sont déjà sur le site internet de la commune ? Que chaque citoyen peut donc les consulter, et même nos fonctionnaires...

Protégeons nos forêts, comme ils disent...

R.B.

Calendrier des réunions

- **Mardi 6 mars** à 19h, salle du temps libre : Assemblée Générale de la Caisse Locale Abbaretz Treffieux de GROUPAMA
- **Lundi 12 mars** à 18h, salle des assos : réunion de préparation du festival Graines d'automne,
- **Mercredi 14 mars** à 19h, salle des assos : réunion de préparation du centenaire du 11 novembre 1918
- **Vendredi 30 mars** à 19h, salle du temps libre : Assemblée Générale des Amis de Gruellau

Informations pratiques

Carte nationale d'identité

Nouveau - Ouverture de la borne à la mairie de Nozay

Vous pouvez désormais prendre rendez-vous à la mairie de Nozay pour déposer votre demande de carte d'identité. Contact : 02-40-79-79-79

Préparons les événements 2018

Festival Graines d'automne 2018

Le week-end central de ce festival se déroulera les 20 et 21 octobre prochain à Treffieux.

Une réunion avec l'équipe d'animation de Graines d'automne est fixée au **lundi 12 mars à 18h**, salle des associations. Toute personne intéressée y est invitée.

Centenaire de l'armistice de 1918

Une cérémonie festive pour le dimanche 11 novembre 2018

Le 11 novembre, cette année, tombe un dimanche. Exceptionnellement, il est prévu d'organiser la cérémonie l'après-midi avec la présence de la fanfare de Sion-les-Mines. D'autres initiatives sont en discussion avec plusieurs associations pour donner au centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 un relief particulier. L'idée de préparer une exposition en faisant appel aux familles des Treffiolais qui ont participé à la guerre a été lancée. La réunion des associations et personnes intéressées est prévue pour le **mercredi 14 mars à 19h**, salle des associations.

Déviation : derniers travaux pour les aménagements paysagers

Courant mars, les services du Département vont procéder aux derniers travaux, notamment :

- plantations d'arbres et arbustes sur certains espaces en bordure de voie,
- aménagement d'une aire de covoiturage près du rond-point de la route d'Abbaretz,
- déplacement des clôtures dans les prés (pour éviter le terrain perdu),
- éclairage public du passage inférieur de la rue du Soleil levant,
- clôture de la parcelle humide au Pont Sec qui servira de pacage pour le troupeau ovin communal...

City-stade

L'équipement devrait être disponible dans les semaines qui viennent. La commune a décidé de prendre en charge l'aménagement des abords.